

# Flayosc

## Mag

Bulletin d'information municipal

N°4 - 3ème trimestre 2018

Votre été  
2018 à  
Flayosc !



- Dossier spécial p.4-5**  
Budget communal  
**Commerce local p.6**  
Ils se sont installés à Flayosc  
**Tourisme p.7**  
Panel des activités de plein air  
**Retour en images p.8 - 9**  
**Sécurité p.10-11**  
Des outils au service de la sécurité des Flayoscais  
**Scolaire p.12**  
PEDT et réforme des rythmes scolaires  
**Jumelage p.13**  
Un nouvel élan pour le jumelage  
**Environnement p.14**  
Période estivale : la prudence est de rigueur

**Flayosc Mag**

Bulletin d'information municipal de la Ville de Flayosc  
N°4 3ème trimestre 2018  
Directeur de la publication Christian TAILLANDIER  
Rédacteur en chef Jean-Bernard MIGLIOLI  
Conception - Réalisation Jean-Michel HENRY  
Comité de rédaction Véronique GERARD  
Danielle TAILLANDIER  
Rosanne POSTEC  
Jean-Michel HENRY  
Crédit Photos Jean-Michel HENRY  
Tirage 3000 exemplaires

Flayosc Mag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.  
Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez contacter le service communication à l'adresse suivante :  
mairie@flayosc.fr

Dépôt légal à parution

Mairie de Flayosc  
Avenue Angelin Germain BP35  
83780 FLAYOSC  
Tel : 04 94 70 40 03  
Fax 04 94 70 40 63

# ACTUALITÉS

## **Une oeuvre au rond-point de la cave coopérative**



La commune a la chance d'accueillir une œuvre de Yvon Le Bellec « Pi » qui viendra décorer le rond-point de la cave coopérative.

Une sculpture qui complète un ensemble d'œuvres de l'artiste installées en Dracénie et notamment au rond-point du Col de l'Ange.

## **Un nouveau nom pour le CAD ?**

La Communauté d'Agglomération Dracénoise, dans sa volonté de mettre en exergue les forces du territoire, souhaite changer le nom de l'intercommunalité. Pour ce faire, elle lance une consultation citoyenne et attend vos suggestions ! Rendez-vous sur le site [www.dracenie.fr](http://www.dracenie.fr), en mairie ou à l'Hôtel Communautaire.

# CARNET D'ETAT CIVIL

## **Ils/elles sont né(e)s**

Leny DURAND né le 05.04.2018  
Candice MELIN née le 18.04.2018  
Nayla BARBIER née le 02.05.2018  
Louis GAZZANO né 04.05.2018  
Tasnim BRACHMI née le 28.05.2018  
Léna SELVA née le 15.06.2018

## **Ils se sont mariés**

De CERNE-MARCEIN Tristan et BOURDIOL Maud le 25.05.2018  
MAYOL Davy et MARTIN Emilie le 02.06.2018

## **Ils/elles nous ont quittés**

Bruno BRETON décédé le 13.04.2018  
Elise BOUIN décédée le 23.04.2018  
Antoine VIOLIER décédé le 27.03.2018  
Renée GAUVENET décédée le 29.04.2018  
André TROTOBAS décédée le 08.05.2018  
Francine PERRIAU décédé le 11.05.2018  
Annie NADAL décédée le 28.05.2018  
Marguerite BELINKI décédée le 04.06.2018  
Michel CHARROT décédé le 12.06.2018  
Gérard EGGENSPIELER décédé le 12.06.2018  
Claudine FLAGEL décédée le 16.06.2018

# ÉDITO

**L**e 15 Mai 2018, le conseil municipal s'est réuni et a, d'une part, adopté le compte administratif 2017 de la commune et d'autre part arrêté la décision modificative au budget 2018.

Ces décisions constituent un moment essentiel de la vie communale car elles déterminent, l'ensemble des actions à mener, et des projets à entreprendre. Bien que depuis quatre ans nous connaissons un contexte budgétaire difficile, nous avons fait preuve d'exigence et de rigueur sans renoncer aux attentes légitimes des flayoscais.

Pour cela je remercie l'ensemble des élus et les services municipaux qui s'astreignent à accompagner notre politique de maîtrise des dépenses.

Les pages qui suivent vous donneront un écho précis de notre résultat qui affiche un excédent de près de 600 000€ pour un budget de fonctionnement 2017 de : 4 513 743 €. Ces bons chiffres nous permettent de maintenir pour cette année, un même niveau de subventions aux associations, des aides à l'école, d'entreprendre davantage encore d'actions culturelles et d'animation du village, tout en maintenant pour 2018 les mêmes taux d'imposition des trois taxes.

Par ailleurs, nos dépenses d'investissement dont vous lirez les traductions concrètes pour 2018 attestent si besoin est de l'effort entrepris.

Vous le constatez, de nombreux chantiers sont en cours ; ils peuvent engendrer quelques désagréments dont nous nous excusons. Ce sont des réalisations parfois à long terme. Je crois que nous pouvons nous en réjouir car elles devraient entraîner un mieux vivre sur la commune mais aussi de nouveaux services de proximité et des activités renouvelées pour nos commerces.

Cet édito me permet également de revenir sur l'installation des compteurs Linky (compteur intelligents et connectés qui permettent un suivi au plus près de la consommation électrique).

Un certain nombre de flayoscais m'ont fait part de leur inquiétude quant à l'éventuelle installation de ces dispositifs, inquiétudes légitimes que j'entends et pour lesquelles j'ai souhaité agir.

Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de prendre une motion sollicitant auprès d'ENEDIS, le recueil, au préalable, du consentement des usagers en vue de la pose des compteurs dits intelligents.

L'été est traditionnellement le temps du renouveau. Je forme le vœu qu'il soit pour vous et pour notre village après cette toujours trop longue période hivernale un moment de joie et de prospérité.

Votre Maire,  
Christian TAILLANDIER



**Un effort entrepris  
dans les  
dépenses  
d'équipement**



## DOSSIER SPÉCIAL : COMPTE ADMINISTRATIF

L'exercice budgétaire conditionne la capacité de la commune à investir pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Flayosc Mag revient sur sa présentation, avec notamment les économies réalisées permettant de mettre en place les investissements présentés dans un second temps.

### FONCTIONNEMENT

Le montant du résultat final cumulé 2017 de fonctionnement s'élève à **1 580 513,48 €**. Il s'agit du cumul des résultats antérieurs et du résultat de 2017.

$$\text{RÉSULTAT ANTÉRIEUR} + \text{RÉSULTAT 2017} = 1\,580\,513,48 \text{ €}$$

#### Ce résultat permet de

1 - Autofinancer une partie des investissements de 2017 à hauteur de **592 605,86 €**

2 - Autofinancer une partie des investissements de 2018 à hauteur de **454 940 €**

3 - Le solde de fonctionnement restant **532 967,62 €** utilisable en cas de grosses dépenses imprévues ou urgentes.

#### Principales recettes de fonctionnement

##### 1 - Dotations de l'Etat

(Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité Rurale, Dotation Nationale de Péréquation)

##### 2 - Produit de la fiscalité

(pas d'augmentation du taux d'imposition pour l'année 2018)

### INVESTISSEMENT : 3 019 017,70 € POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Le montant total prévisionnel des dépenses d'équipement 2018 est de **3 019 017,70 €** et se décompose en différents pôles d'investissement principaux parmi lesquels se trouvent notamment la voirie communale, le cimetière ou encore les travaux réalisés sur le groupe scolaire et les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2018 (EN COURS OU RÉALISÉES) POUR 1 791 108 €

<b>TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL</b> 	<b>TRAVAUX DE VOIRIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TRANCHE 2 ROUTE DE SAUVECLARE</li> <li>• PLACE DU 8 MAI 1945</li> <li>• RÉSEAU AEP SUY/CAMP GRENIER</li> <li>• PLACE DE LA RÉPUBLIQUE</li> </ul>	<b>AMÉNAGEMENTS DIVERS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PORTAIL CITY STADE</li> <li>• VIDÉO SURVEILLANCE</li> <li>• CHAPELLE SAINT AUGUSTIN</li> <li>• ENFOUISSEMENT CONTAINERS</li> <li>• WC PLACE DE LA VIEILLE COMMUNE...</li> </ul>	<b>GROUPE SCOLAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CLIMATISATION DE 6 CLASSES</li> <li>• PEINTURE RESTAURANT SCOLAIRE</li> <li>• TRAVAUX DIVERS</li> </ul>
------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RESTE À RÉALISER 2017 POUR 1 227 909,70 €

<b>TRAVAUX DE VOIRIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TRANCHE 1 ROUTE DE SAUVECLARE</li> <li>• PLUVIAL PARDIGON</li> <li>• CHEMIN DU GINESTÉ</li> </ul>	<b>TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS</b> 	<b>AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE</b> 	<b>AMÉNAGEMENTS DIVERS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• VIDÉO SURVEILLANCE</li> <li>• PANNEAU ENTRÉE DE VILLE</li> <li>• SENTIERS DU PATRIMOINE</li> </ul>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## COMpte ADMINISTRATIF : EAU

### FONCTIONNEMENT

Le montant du résultat final cumulé 2017 de fonctionnement s'élève à **654 548,97 €**. Il s'agit du cumul des résultats antérieurs et du résultat de 2017.

$$\text{RÉSULTAT ANTÉRIEUR} + \text{RÉSULTAT 2017} = 654\,548,97 \text{ €}$$

Ce résultat permet de

**1 - Autofinancer une partie des investissements de 2017 à hauteur de 241 211,27 €**

**2 - Autofinancer une partie des investissements de 2018 à hauteur de 148 293 €**

**3 - Le solde de fonctionnement restant 265 044,70 € utilisable en cas de grosses dépenses imprévues ou urgentes.**

Le solde des dépenses 2018 est financé par des ressources propres (amortissements), par des recettes d'investissement (TVA) et par des subventions notifiées pour un montant de **155 539,87 €**

### INVESTISSEMENT : 1 927 323,13 € POUR AMÉLIORER LA DISTRIBUTION D'EAU SUR LE TERRITOIRE

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2018 (EN COURS OU RÉALISÉES) POUR 1 430 300 €

RÉSERVOIR EAU POTABLE (permettant de sécuriser l'apport en eau potable de tous les flayoscais)

FORAGE LAVENON, LES CLOS

TRANCHE 2 ROUTE DE SAUVECLARE

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RESTE À RÉALISER EN 2017 POUR 497 023,73 €

ÉTUDES ET PROJETS  
- SCHÉMA EAU POTABLE  
- RECHERCHE EN EAU

TRAVAUX SUR FORAGES

TRANCHE 1  
ROUTE DE SAUVECLARE



## COMpte ADMINISTRATIF : ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

Le montant du résultat final cumulé 2017 de fonctionnement s'élève à **245 655,17 €**.

Le montant du résultat final cumulé 2017 d'investissement s'élève à **252 589,42 €**.

Ce résultat permet de

**1 - Autofinancer une partie des investissements de 2018**

### INVESTISSEMENT : 498 244 € POUR L'ENTRETIEN ET L'EXTENSION DU RÉSEAU

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2018 (EN COURS OU RÉALISÉES) POUR 319 320 €

TRAUVES ROUTE DES PLANS

STEP SAINT JEAN

TRANCHE 2  
ROUTE DE SAUVECLARE

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RESTE À RÉALISER EN 2017 POUR 131 120 €

MAÎTRISE D'OEUVRE  
STEP SAUVECLARE

BASSIN D'ANOXIE  
STEP SAINT JEAN

Le solde des dépenses 2018 est financé par des ressources propres (amortissements), par des recettes d'investissement (TVA) et par des subventions notifiées pour un montant de 291 931,26 €



## COMMERCE LOCAL

Le centre village voit s'installer de nouveaux commerces de proximité. La municipalité, dans sa démarche d'accompagnement du tissu économique local a souhaité vous présenter les commerces installés récemment à l'occasion de la parution de ce numéro de Flayosc Mag.

### BEAUTIFUL CURVES

Un accueil souriant en rentrant dans la boutique de prêt à porter féminin de Maud Lefevre, située au 14 Boulevard Général de Gaulle. Deux espaces de vente différents et une spécialité dans les grandes tailles. Nombreux accessoires et bijoux pour accompagner les tenues.  
Contact : 04 83 11 77 39



### LOU FARNIENTE

Une cuisine type brasserie midi et soir en saison proposée par David Campanini et son fils. Le choix d'une carte volontairement réduite pour une qualité optimale le tout sous une grande terrasse ombragée par le platane du Boulevard Général de Gaulle. Des soirées musicales prévues pendant l'été. Contact : 04 89 53 50 93

### LES FOLIE'S

Le restaurant les Folie's – Place de la République - récemment ouvert par Eric Lutringer et son fils Maxime épaulé par la compagne de celui-ci propose une restauration type brasserie avec en spécialité des crêpes galette de sarrasin. Un savoir-faire breton dans un village de Provence.  
Contact : 04 89 53 48 80



### BAR DE LA REMISE

Récemment rouvert par Claude Orengo et son fils Tonin, le Bar de la Remise est un bar de village traditionnel ouvert tous les jours. Un projet familial qui s'est concrétisé pour ces deux flayoscais qui souhaitent participer à la vie commerçante de leur commune. Contact : 06 12 95 51 42

### NATURAL MOOD

Une boutique dans laquelle vous pouvez acheter des produits esthétiques et bien-être 100 % naturels avec les conseils de Chloé Folliot. Un espace détente est également disponible ou des soins sont prodigués sur rendez-vous.  
Contact 06 67 42 14 28





## VOTRE ÉTÉ À FLAYOSC : PANEL DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

À l'évidence, les activités proposées cet été mais aussi tout au long de l'année sont multiples et variées. Voici un aperçu des idées sorties à Flayosc.



### TENNIS ET SQUASH

Location de cours, prêt de matériel possible.

**TEL: 06.09.92.77.25**

### PARC AVENTURE FLAY FOREST

Venez-vous amuser en famille ou entre amis...

**TEL: 06.59.90.60.86**



### FLAY CYCLE

Location de vélos électriques pour découvrir Flayosc et ses environs

**06.98.21.87.24**

### ÉCURIE FONTAINE DU ROUX

Les Crins du Rocher d'Or

**06.89.58.95.47**



### ULM PENDULAIRE FLAYOSC

Vol en ULM

**TEL: 06.03.92.93.55**

### RANDONNÉES PÉDESTRES

- 5 sentiers de randonnées accessibles à tous les niveaux
- 2 sentiers de découverte du patrimoine

Tous les sentiers démarrent dans le centre du village

**INFOS SUR [WWW.FLAYOSC.FR](http://WWW.FLAYOSC.FR)**

**04.94.70.40.03**



# #RETOUR EN IMAGE



Inauguration de la boîte à livres installée sur la traverse du Galoubet. Le fruit d'une collaboration entre la ville de Flayosc représentée ici par son maire et le Lions Club représenté par Jean Paul Truc, son président local

Carnaval 2018 organisé par le GIPE



1ère édition du Festival des Chorales Vocale sur la Place de la Reinesse à l'ensemble du conservatoire de



# AGES...

/VILLEFLAYOSC



/VILLEDEFLAYOSC



/VILLEFLAYOSC



chorales - en haut, l'ensemble Camerata  
Vesse - en bas, Monsieur le Maire s'adressant  
à la population de Draguignan



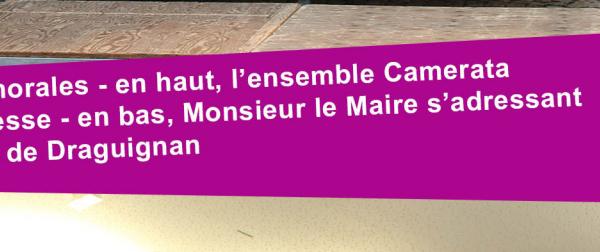
Poignée de main amicale entre Christian TAILLANDIER, Maire de Flayosc et Gian Maria Rizzi Maire de Vezza d'Oglio



Activité rafting pour le CMEJ...



et découverte du patrimoine  
pour les élus...



Un séjour à Vezza d'Oglio qui resserre les liens entre les élus des deux communes mais aussi entre les jeunes, ravis de leur séjour italien



# UN ÉTÉ EN TOUTE TRANQUILLITÉ À FLAYOSC



Pionnière en la matière, la commune de Flayosc poursuit sa politique de sécurisation des espaces à enjeux sur son territoire.

Ainsi, ce sont désormais **12 dômes et une caméra fixe** qui maillent désormais les lieux publics pour prévenir et lutter contre tout acte de malveillance.

La vidéo protection vient ainsi renforcer et compléter le dispositif de sécurité mis en place sur la commune, par la Police Municipale, dans le cadre de sa protection des biens et des personnes.

Dans tous les cas, le respect de la vie privée est garanti. A ce titre, les images ne seront pas

visionnées en permanence mais seront enregistrées dans un local sécurisé et les enregistrements sont gardés 15 jours maximum avant d'être détruits.

5 caméras sont également utilisées pour de la vidéo-verbalisation : Boulevard de Gaulle, Boulevard Jean Moulin, Place de la République, Parking des Vignerons et Place Vieille commune.

Concrètement, la loi permet à un agent assermenté de constater sur un écran toutes les infractions au Code de la Route captées par les caméras de vidéo-surveillance.



## POINTS D'IMPLANTATION DES CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION



12 caméras

5 caméras  
de vidéover-  
balisation

1 poste de  
traitement  
des images



## OPÉRATION MAIRIE VIGILANTE

Mis en place dans plus de 6000 communes à travers la France, le dispositif Voisins Vigilants® encourage les voisins à se regrouper en communautés bienveillantes pour échanger des informations sur leur environnement et mettre en place une vigilance face aux phénomènes de délinquance, notamment les cambriolages. Aujourd'hui, plus de 100 000 Voisins Vigilants® adhèrent à ce dispositif qui, fort de cet engouement, a permis une réduction estimée de 20% à 40% de cambriolages selon le ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi la mairie de **Flayosc a choisi de promouvoir le développement des Voisins Vigilants® sur son territoire en devenant Mairie Vigilante en 2015.**

### COMMENT REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ ?

L'inscription au dispositif se fait via la plateforme

[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

Ainsi, les «Voisins Vigilants» inscrits sur le site ont la possibilité de créer ou de rejoindre une communauté et d'interagir avec celle-ci en publiant des alertes. Le territoire de Flayosc regroupe actuellement **153 foyers de Voisins Vigilants et Solidaires** reliés au réseau. La commune et les services



municipaux, regroupés sous l'appellation «Mairie vigilante», centraliseront ces alertes. De ce fait, la mise en place de cet échange d'informations permettra d'augmenter la réactivité des services sur des situations prioritaires (cambriolages, actes de vandalisme). De plus, les interactions n'étant pas limitées aux actes de délinquance, l'ensemble des informations relatives à votre quotidien (fermetures de routes, risques majeurs, etc.) vous seront également communiquées. Il s'agit d'un dispositif participatif, favorisant les échanges entre les Flayoscais et les services de la commune. Aussi, en plus de contribuer au renforcement de la sécurité, la municipalité met en place un outil d'écoute de la population.



## OPÉRATION VACANCES TRANQUILLES

Partez en vacances sereinement ! En complément de l'opération gouvernementale menée par la gendarmerie lors de la saison estivale, la Police Municipale de Flayosc assure, toute l'année, un service de surveillance de votre domicile lors d'une absence prolongée.

### Comment s'inscrire au dispositif ?

L'opération vacances tranquilles est menée par la Police Municipale, ils sont en contact direct avec vous ! Pour vous inscrire il faut donc se rendre au



poste de Police Municipale situé 32 BD Jean Moulin. Un formulaire d'inscription sera à remplir et à accompagner d'un justificatif de domicile.

Le formulaire est également disponible sur le site internet de la Ville de Flayosc

[www.flayosc.fr](http://www.flayosc.fr)  
rubrique « Sécurité ».



# FUSION DES ÉCOLES ET MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2018

## FUSION DES DEUX ÉTABLISSEMENTS

Après 3 années de direction des écoles maternelle et élémentaire par Madame Valérie Kersual, l'Inspection Académique a pris la décision d'une fusion des 2 entités avec la mise en place d'un groupe scolaire primaire unique à compter de septembre 2018.

Ce groupe primaire comptera 5 classes de Maternelle et 11 classes en Elémentaire dont une classe ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) pour les élèves en grande difficulté.

## RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la réforme des rythmes scolaires instaurée par le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, la commune de Flayosc a instauré des horaires d'école prévoyant 4,5 jours d'école pour les enfants.

Dès la rentrée Scolaire 2014, les Temps d'Activités Périscolaires ont été mis en place tous les après-midi, de 15h15 à 16h15, pour chaque école et cela jusqu'à juin 2018.

La commune de Flayosc réalise chaque année un bilan des rythmes scolaires qu'elle partage avec les conseils d'école, les enseignants et parents d'élèves.

**Les conseils d'école, consultés les 5 et 9 avril 2018 sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2018 et sur la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), se sont prononcés en faveur de celle-ci.**

Une nouvelle organisation des temps périscolaires et extra scolaires découle de ce nouveau rythme à 4 jours (tableau ci-dessous) :

Etablissement	Accueil du Matin	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Animations Périscolaires	Accueil du soir
Ecole Maternelle	7h30 à 8h30 (Service Périscolaire)	8h30 à 12h00	12h00 à 13h30	13h30 à 16h00	16h00 à 17h00 (Equipe d'Animation et Association)	17h00 à 18h30 (Service Périscolaire)
Ecole Elémentaire	7h30 à 8h30 (Service Périscolaire)	8h30 à 12h00	12h00 à 13h30	13h30 à 16h00	16h00 à 17h00 (Professeurs des écoles, Equipe d'Animation et Associations)	17h00 à 18h30 (Service Périscolaire)
Le Mercredi Service Extra-Scolaire		7h30 à 12h00 (Accueil et Animations)	12h00 à 14h00 (Temps de repas)	14h00 à 18h30 (Accueil et Animations)		



## UN NOUVEL ÉLAN POUR LE JUMELAGE



Les élus du Conseil Municipal Enfants et Jeunes (CMEJ) de la commission sport, culture et Europe, accompagnés par monsieur le Maire et des conseillers municipaux, ont rendu visite à nos amis italiens pendant le weekend de la Pentecôte.

Le voyage initié par nos jeunes élus a permis de



renforcer les liens noués entre Flayosc et Vezza d'Oglio, jumelées depuis 2002.

**Sport et culture** étaient au programme et ont permis à tous de découvrir les spécificités des deux pays.

Accueil au collège et dans les classes, visite du village et du patrimoine local, randonnée en VTT, rafting, tel a été le riche menu concocté par le conseil municipal italien, l'association du jumelage de Vezza d'Oglio et le collège.

Cette rencontre a donné lieu à des **moments intenses de partage et d'amitié entre jeunes français et italiens**.

Christian Taillandier et Gian Maria Rizzi, les deux maires, ont pu également échanger sur les caractéristiques de leurs communes respectives et sur le **développement du jumelage dans le futur**.





# SÉCURITÉ : RISQUES INCENDIE, VIGILANCE PENDANT L'ÉTÉ

La commune de Flayosc, à l'image du département, enregistre un taux de boisement de son territoire de l'ordre de 70 %. Tout son écosystème participe à la qualité de l'environnement et des paysages et constitue une richesse économique, touristique

et patrimoniale pour la ville qu'il faut entretenir et gérer. Flayosc Mag présente les règles à respecter pour prévenir les incendies et pour réagir en cas de déclaration d'un feu de forêt.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

1/2

Un feu sur deux est dû à l'imprudence ou à la négligence : cigarettes, barbecue, travaux autour de la maison, travaux (agricoles, forestiers, travaux publics).



Tout départ de feu fait désormais l'objet d'une enquête commune des gendarmes, sapeurs-pompiers et forestiers pour rechercher les causes et les responsables.



## UNE BALADE EN FORÊT SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES DE LA COMMUNE : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- 1 - Lorsque le risque incendie est important, il est déconseillé voire interdit de se promener en forêt.
- 2 - La circulation et le stationnement de tout véhicule sur les voies à usage de défense des forêts contre les incendies (DFCI) sont interdits toute l'année. Cette interdiction est matérialisée par un panneau : fond blanc cerclé de rouge. En cas de risque très sévère ou exceptionnel, certaines voies ouvertes à la circulation publique sont interdites à la circulation.

## EN CAS DE DÉPART D'INCENDIE, QUE FAIRE ?

1 - Prévenir les secours en composant le 18 ou le 112

2 - Les renseigner précisément sur votre localisation.

Pour vous aider et mieux renseigner les secours, une application mobile est disponible sur iOS et Android. Elle permet de s'informer en temps réel sur le niveau de risque incendie dans les massifs, de connaître votre position par géolocalisation, et de retrouver quelques rappels importants pour alerter les secours. Plus d'informations sur le site internet [www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)



## ENVIRONNEMENT : AMÉNAGEMENT DU TRI SÉLECTIF DE L'ENTRÉE DE VILLE

Afin de répondre à l'accroissement de la demande en termes de tri sélectif et de dépôt d'ordures ménagères, et plus particulièrement en période estivale, la Ville de Flayosc et la Communauté d'Agglomération Dracénoise se sont associées pour repenser l'espace attenant à la déchetterie en intégrant des nouveaux dispositifs.



Ainsi, des travaux ont été réalisés en régie par les Services Techniques Municipaux afin de nettoyer les abords du site et de proposer une aire d'accueil pour l'installation de 4 containers de tri sélectif et 5 containers d'ordures ménagères financés par la CAD.



## Agir et Vivre à Flayosc

Une nouvelle signalétique a vu le jour dans le village. Saluons cette initiative qui met en valeur notre village et facilite les déplacements des uns et des autres. Toutefois, il faut espérer qu'une deuxième vague suivra. En effet, trop souvent des directions sont indiquées puis le carrefour suivant il n'y a plus rien. Nos amis touristes risquent de se perdre dans le dédale des rues flayoscaises, Peut être, un bon moyen de profiter de notre patrimoine !!! Les incivilités perdurent et c'est regrettable. Les containers sont régulièrement remplis de gravas ou bien d'objets divers échappant au tri sélectif. Rappelons que le ramassage des ordures ménagères est payé par tous. Cette facturation baissera dans le temps dès lors que nous serons tous responsables. L'équipe municipale se doit de sévir à chaque fois qu'elle en a la possibilité. Elle se doit également de communiquer régulièrement pour sensibiliser les flayoscais à la nécessité du tri et de l'utilisation à bon escient de la déchetterie. Nous investissons beaucoup dans des systèmes de vidéo-surveillance, il faut que ces investissements ne soient pas vains et que tous les «dérapages» soient sanctionnés.

Dans le même esprit, nous notons que plusieurs tablettes d'affichage sont «taguées», il faut en maintenir l'entretien régulier.

La période estivale sera active sur Flayosc avec de nombreuses animations. Nous souhaitons à toutes et tous de profiter pleinement de ces festivités et d'utiliser ces moments magiques pour se rendre chez nos commerçants. Les élus Flayosc, Patrimoine et Avenir : Alain BOUCHER, Karine ALSTERS, Claude KAWKA



## Agir et Vivre à Flayosc

Le budget 2018 a été voté. La gestion des finances de Flayosc est saine. Les taxes communales n'augmentent pas; toutefois, on doit noter que la municipalité bénéficie toujours de la hausse votée en 2016. Elle poursuit son plan d'investissement au niveau de la réfection de la voirie, des places et de la réhabilitation de monuments répondant ainsi à une des principales attentes des Flayoscais(es).

Les subventions accordées aux associations ont été maintenues. Elles permettent d'offrir aux Flayoscais(es) des activités variées et l'organisation de manifestations qui attirent un nombreux public, particulièrement en saison estivale ; conjuguées avec les animations municipales, avec l'aménagement des sentiers de découverte qui valorisent le patrimoine historique de Flayosc, ces manifestations contribuent au rayonnement de Flayosc, renforcent son attractivité et la vitalité commerciale du village.

Les actes d'incivilité (dépôts sauvages, déjections canines dans le village) sont hélas encore trop nombreux et nuisent à l'image de marque du village. La municipalité doit poursuivre, voire accentuer son effort pour faire de Flayosc une ville plus propre et agréable à vivre.

L'élu Agir et Vivre à Flayosc : Françoise MARKOWSKI



## Flayosc, Demain

Satisfactions sous Haute surveillance

Dans le dernier Flayosc MAG, monsieur le Maire s'est exprimé sur les logements pour actifs (terme pudique et trompeur pour désigner des logements sociaux). Il a reconnu que la loi était inadaptée et ne pouvait pas être supportée sans conséquences graves et irréversibles pour notre village. Voilà un constat réaliste avoué, important et satisfaisant. Jusqu'à présent FLAYOSC DEMAIN ETAIT LE SEUL à dénoncer et s'opposer à cette loi absurde sur les logements sociaux.

Merci monsieur le Maire de nous rejoindre publiquement sur ce sujet vital et de dénoncer les risques et dangers de créer plus de 450 logements (soit d'accueillir 1400 à 2000 personnes).

Pour nous le salut ne viendra pas de notre ancien maire-député qui pour l'instant ne fait que beaucoup de communication !! Il faut continuer d'agir et mettre en œuvre une politique courageuse et réaliste pour contrer ces dangers et assurer le bien vivre ensemble et la sérénité des Flayoscais(es) qui sont aussi le gage de la dynamique collective dans l'intérêt de tous.

La prolifération des logements sociaux est contraire à l'harmonie, au bien vivre et ouvre la porte à une transformation de Flayosc en simple village banlieue.....

Comme pour les autres sujets vitaux et préoccupants évoqués précédemment, nous espérons et restons très vigilants.

Les élus de Flayosc Demain : Jean-Paul TRUC, Odile SULTER-BOULOGNE, Patrice GRANDCLEMENT



## Ambition Flayosc

Les travaux d'aménagement et d'équipement de la commune poursuivent un long développement qui a été ces derniers temps accéléré.

Ces aménagements ont été faits sans augmentation de nos impôts locaux.

Soulignons que sur ces sujets comme souvent pour d'autres un accord global est trouvé entre toutes les composantes du conseil municipal.

Si l'expression de toutes les sensibilités politiques est essentielle et est un gage de réussite de notre vie municipale, elle sait se rendre dynamique pour l'intérêt de notre commune et notre groupe y participe à sa mesure.

Ce fonctionnement n'est possible que si, comme nous nous y étions engagés, une confiance et une transparence existent entre tous.

Nous en avons fait le fondement de notre équipe municipale.

Nous serons certainement amenés dans les mois qui vont suivre à réfléchir sur des choix d'aménagement qui nécessiteront d'autres échanges (école, aménagement urbain, espace de loisirs).

Vos élus de la majorité

# FLAYOSC

WWW.FLAYOSC.FR

FÊTE DE LA  
SAINT LAURENT  
10 - 11 - 12  
AOÛT 2018



Ville de Flayosc

TOUTES LES INFORMATIONS



FACEBOOK/FÊTEDELASAINTLAURENT